

*Initiatives ministérielles*

Si mon collègue le vérifie, il constatera que c'est exact.

Il faut savoir que chaque fois qu'on demande au gouvernement de créer de nouveaux programmes, celui-ci n'a que deux façons de les financer: soit en créant de nouvelles taxes, soit en augmentant le déficit. Il n'y a pas d'autres solutions. Nous devons tous nous mettre à la tâche car le jugement que l'on portera sur nous tous dépendra de ce que nous aurons ou non réussi à limiter les dépenses fédérales et à être de bons administrateurs des deniers publics.

Le régime fiscal d'un pays est un élément capital de son bien-être économique, et c'est pour cette raison que la réforme fiscale est un élément si important de notre stratégie économique. Nous savons tous que, depuis notre arrivée au pouvoir en 1984, il y a sept ans hier, nous avons apporté un certain nombre de modifications à notre régime fiscal.

Les députés se souviendront que, dans la première étape de la réforme fiscale, nous avons simplifié le régime d'impôt sur le revenu des particuliers. Nous avons remplacé de nombreuses déductions d'impôt personnelles par des crédits d'impôt, nous en avons éliminé d'autres, nous avons supprimé ou réduit de nombreux allègements fiscaux pour les sociétés et nous avons créé un nouvel impôt pour ces dernières. La deuxième étape du processus de réforme fiscale était la réforme de la taxe de vente, qui fait aussi partie intégrante de notre plan économique visant à supprimer le déficit et à enrayer le problème auquel nous sommes confrontés relativement à la croissance de la dette.

Nous croyons que la taxe sur les produits et services est essentielle si nous voulons renforcer notre économie et régler nos problèmes financiers d'une façon qui favorise la croissance du Canada, la création d'emplois et l'amélioration du niveau de vie de tous les Canadiens. En rendant le Canada plus concurrentiel et en supprimant d'autres obstacles économiques, la TPS assainira notre économie. On s'attend à ce que la croissance de la production intérieure réelle atteigne jusqu'à 1,4 p. 100 par année ou quelque 9 milliards en dollars courants grâce au remplacement de l'ancienne taxe de vente fédérale par la TPS. On disait d'ailleurs souvent de l'ancienne TVF qu'elle était une faucheuse d'emplois.

C'est un changement structurel important que de rendre notre régime fiscal plus juste et d'accroître la compétitivité du Canada. L'Association des manufacturiers canadiens a formulé des critiques à l'endroit du gouvernement ces derniers jours. C'est pourtant elle qui

a prié le gouvernement fédéral actuel et d'autres avant lui de réformer la taxe de vente fédérale et de mettre en place un meilleur régime fiscal qui les rendrait plus concurrentiels sur le marché de l'exportation.

La TPS est le fruit d'un long processus de consultation avec les groupements d'entreprises, l'Association des manufacturiers canadiens, les associations professionnelles, les fiscalistes, les groupes sociaux et les Canadiens ordinaires, processus qui visait à s'assurer que le nouveau système serait le plus juste possible. C'est un travail énorme que de mettre en place un nouveau régime comme celui de la TPS.

En le faisant, nous avons prévu un certain nombre d'éléments spéciaux, par exemple la comptabilité simplifiée, les remises au secteur public—municipalités, universités, écoles, collèges, hôpitaux—les remises aux organismes de charité et sans but lucratif, le crédit d'impôt pour TPS, la ristourne au logement, pour ne donner que quelques exemples. Maintenant que la taxe est en place, nous apportons d'autres modifications, nous faisons des mises au point et nous veillons à ce que la taxe soit appliquée équitablement. C'est un travail constant, et il se poursuivra, car il importe que le régime soit à l'avantage de tous les intéressés.

Beaucoup de Canadiens ont dit récemment craindre que les recettes de la TPS ne servent à financer de nouveaux programmes de dépenses plutôt qu'à réduire le déficit. Nous savons que beaucoup de Canadiens ont dit au cours du débat que la TPS ne les dérangeait pas pourvu qu'ils aient l'assurance que son produit serve au remboursement ou au service de la dette. Ils craignaient que la taxe ne rapporte plus que prévu. D'aucuns ont même dit que ce serait une poule aux oeufs d'or.

C'est pourquoi le premier ministre a pris l'engagement que les recettes de la TPS serviraient seulement à réduire le déficit et non à donner au gouvernement une marge de manoeuvre pour accroître ses dépenses discrétionnaires au titre des programmes. Le compte de service et de réduction de la dette prévu par ce projet de loi donne suite à cet engagement.

À nos critiques qui diront que la TPS rapportera au gouvernement de l'argent qu'il pourra consacrer à des programmes discrétionnaires inutiles, je dirai ceci: le but du gouvernement a été et demeure de comprimer les coûts et de contrôler les dépenses autant que possible pour pouvoir réduire le déficit. Le progrès financier que nous avons réalisé résulte en grande partie d'une adhésion déterminée à cet objectif.